



PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE L'ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE DANS LES ÉCOLES VD



Crédit Photo /



École



Élèves / étudiant-e-s / personnes en formation, Enseignant-e-s,
Parents



Activité physique, Alimentation, Éducation, Prévention, Sécurité

Le programme a défini cinq objectifs pour les écoles : un environnement propice à une activité physique régulière, une offre alimentaire équilibrée, la prise en compte des besoins particuliers, l'enseignement des connaissances et des compétences aux élèves et la formation des professionnel-le-s. L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) met à disposition des outils, des recommandations, une expertise et un soutien financier pour la réalisation de projets en lien avec ces objectifs. Les démarches participatives incluant les élèves, les 11 et les différents partenaires de l'école, dont notamment la commune, sont promues. Elles doivent également s'intégrer durablement à la vie de l'établissement.

IMPLICATION DE LA COMMUNE

- Plusieurs pistes d'action possibles : aménager la cour d'école, sécuriser le trajet de l'école, mettre sur pied des sports facultatifs, des après-midis ou des camps sportifs de manière à promouvoir l'activité physique, vendre des récréations équilibrées, labelliser « Fourchette verte junior » les restaurants scolaires ou encore soutenir les cours de gymnastique pour élèves en difficulté.

CONTACTS ET INFORMATIONS

VAUD

Unité PSPS

Email - laurence.margot@avasad.ch

COMMUNES AYANT MIS EN PLACE LA MESURE